



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Châlons-en-Champagne, le 22 DEC. 2015

Mission connaissance et
développement durable

Pôle développement durable -
évaluation environnementale

Nos réf. : MCDD/AE/2015-657

Affaire suivie par : Catherine QUINTIN

Courriel : aae.dreal-champard@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Demande d'examen au cas par cas d'un projet de défrichement sur la commune de Chamarandes-Choignes (Haute-Marne)

Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact pour le projet de défrichement de deux boisements d'une surface totale de 0,9 hectare sur le territoire de la commune de Chamarandes-Choignes au lieu-dit « Lavaux » dans le département de la Haute-Marne.

Je vous prie de trouver ci-joint la décision prise par le préfet de la région Champagne-Ardenne, en sa qualité d'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, en application de l'article R.122-3 du code de l'environnement.

Selon cette décision, votre projet n'a pas à faire l'objet d'une étude d'impact. Cependant, le projet devra tenir compte de la présence de chiroptères relevée dans ce secteur et les travaux devront être réalisés au cours de la période indiquée dans votre demande, à savoir septembre-octobre, en observant un délai d'au moins 24 heures entre l'abattage des arbres et leur enlèvement du site.

Une copie de l'arrêté ci-joint devra être jointe au dossier de chaque procédure administrative à laquelle votre projet sera soumis.

Un exemplaire sera adressé, pour information, à la direction départementale des territoires de la Haute-Marne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La chef de la mission

Patricia CHOLLET

M. Jean-Charles GILLET
SA BOUREAU
Hameau de Bellevue
52000 CHAMARANDES-CHOIGNES



La DREAL Champagne-Ardenne est certifiée ISO 14001 pour le fonctionnement interne (écocoresponsabilité), la gestion de projet en maîtrise d'ouvrage routière et le pilotage régional du réseau Natura 2000.

www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 03 51 41 62 00 – fax : 03 51 41 62 01
40 boulevard Anatole France – BP 80 556
51022 Châlons-en-Champagne cedex

